|  |
| --- |
| Résumé  Le présent document a été établi en application de la décision [EC‑LI/4.9](http://www.ioc-unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=23402) par laquelle le Conseil exécutif a décidé, en 2018, de poursuivre la mise en œuvre d’activités d’initiation à l’océan, et a prié le Secrétariat d’élaborer un plan d’action à soumettre à l’examen de l’Assemblée de la COI en 2019. Le Plan d’action pour l’initiation à l’océan présenté au paragraphe 9 comporte 6 produits ou priorités, 16 activités et 29 actions. La première partie du présent document expose le cadre général des activités de la COI en matière d’initiation à l’océan, ainsi qu’une liste de ces activités pour la période 2017‑2019.  L’initiation à l’océan est un moyen essentiel d’améliorer la connaissance de l’océan, mais aussi d’encourager les citoyens et les acteurs concernés à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre d’actions durables, tant au plan individuel que collectif. L’un des objectifs sociétaux de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021‑2030) est celui d’un océan transparent et accessible, grâce auquel l’ensemble des nations, des parties prenantes et des citoyens ont accès aux données/informations et technologies océaniques et ont la capacité de prendre des décisions éclairées.  Incidences financières et administratives : voir le paragraphe 10. Le budget consacré à l’élaboration d’activités d’initiation à l’océan sera déterminé par la décision sur l’allocation budgétaire dans le cadre du projet de résolution XXX‑(12) relatif au Programme et budget global de la COI.  La décision proposée porte la cote IOC-XXX/Déc., 11.2 dans le Document relatif aux décisions à adopter (document IOC-XXX/2 Prov.). |

**Contexte**

1. Le présent plan d’action a été établi conformément à la décision EC-LI/4.9 afin d’aider les autorités locales et nationales, les institutions universitaires et les établissements de recherche, ainsi que les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les donateurs à adopter une approche cohérente de la conception et de la mise en œuvre des futures activités d’initiation à l’océan, en particulier dans le cadre de la prochaine Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

2. Afin d’assurer la cohérence entre les activités d’initiation à l’océan et les programmes mondiaux et activités régionales de la COI, le plan d’action a été élaboré à l’issue d’un vaste processus de consultation au sein du Secrétariat et des organes subsidiaires régionaux de la Commission. Le présent document a également bénéficié de l’apport d’experts nationaux de l’initiation à l’océan à l’occasion de plusieurs ateliers et conférences thématiques, notamment lors de la première conférence internationale sur l’initiation à l’océan (Venise, 4-6 décembre 2017). Par ailleurs, le plan d’action réaffirme le caractère transversal et stratégique de l’initiation à l’océan, conformément au produit 5 – « Amélioration de la visibilité et de la sensibilisation » – de la Stratégie de la COI pour le développement des capacités 2015-2021 ([IOC/INF-1332](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244047.locale=fr)).

**L’initiation à l’océan : un cadre en constante évolution**

3. Répondre aux enjeux liés à l’océan grâce à des liens conceptuels avec les sciences et les questions sociétales mondiales est au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Il y a néanmoins un décalage entre ce que les spécialistes savent de l’océan et ce que le grand public comprend. Malgré les normes qui existent en matière d’enseignement et d’initiation scientifiques, le rôle fondamental de l’océan n’est pas suffisamment mis en exergue dans l’enseignement formel. En outre, on note un intérêt accru pour l’espace marin en raison du développement de l’économie de l’océan, des engagements en vue de la réalisation du Programme 2030, en particulier l’ODD 14 et ses cibles, de la négociation de nouveaux instruments juridiques et de la nécessité d’apporter des solutions scientifiquement éprouvées aux nouvelles menaces qui pèsent sur l’océan. C’est pourquoi un large éventail d’acteurs et de parties prenantes a besoin de mieux comprendre les caractéristiques et processus océaniques, ainsi que d’être sensibilisé à l’importance des sciences, observations et données océaniques pour la gestion des activités et de la recherche liées à l’océan.

4. Face à ces évolutions, le renforcement des connaissances scientifiques relatives à l’océan et aux effets de l’activité humaine sur celui-ci, l’application de ces connaissances dans l’intérêt de la société, et le développement des capacités institutionnelles pour une bonne gestion et une gouvernance – qui font partie des principaux domaines d’action de la COI – apparaissent de plus en plus pertinents pour la société dans son ensemble. La COI est résolue à aider ses États membres à prendre des décisions et des mesures fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, ainsi qu’à promouvoir l’utilité de la science auprès de toutes les entités concernées par la gestion des ressources océaniques.

5. L’initiation à l’océan est définie comme la compréhension de l’influence humaine sur l’océan et de l’influence de l’océan sur l’être humain. Il n’est pas simplement question d’accroître la sensibilisation sur l’état de l’océan, il s’agit également de fournir les outils et les approches qui permettront de mettre en pratique les connaissances sur l’océan afin de promouvoir la viabilité de ce dernier. Le succès dépendra, d’une part, de notre capacité d’améliorer l’interface science‑société‑politiques et, d’autre part, de la volonté de donner aux différents acteurs concernés – communautés et réseaux d’entreprises, universités, centres de recherche et organismes de la société civile – les moyens de partager la responsabilité de faire face aux menaces urgentes qui provoquent le déclin de la santé de l’océan. En outre, il est fondamental d’accroître la connaissance de l’océan au niveau national, et à tous les niveaux d’enseignement, pour permettre le développement des capacités nationales dans le secteur des sciences de la mer. Si les organisations et associations nationales et régionales jouent un rôle essentiel pour promouvoir l’initiation à l’océan aux niveaux national et régional, la COI doit quant à elle assurer la collaboration internationale, définir des normes de qualité, diffuser les bonnes pratiques et renforcer la capacité des États membres de répondre aux priorités en matière d’initiation à l’océan (voir les produits énoncés ci-après dans le projet de plan d’action).

6. L’initiation à l’océan est un outil essentiel pour améliorer la connaissance de l’océan, ainsi que pour encourager les citoyens et les parties prenantes à prendre une part active à la mise en œuvre d’actions durables tant au niveau individuel que collectif. Alors qu’à l’origine l’initiation à l’océan avait été spécialement conçue pour être intégrée aux programmes de sciences des établissements d’enseignement primaire et secondaire aux États-Unis, elle a par la suite été, en tant que concept et méthode, adoptée et adaptée à un contexte plus large. Elle est désormais perçue comme un moyen de faire progresser les pratiques de production durables, d’élaborer des politiques marines publiques rationnelles, de promouvoir une citoyenneté plus responsable, ainsi que d’inciter les jeunes à embrasser une carrière dans l’économie bleue ou dans les sciences océaniques. L’initiation à l’océan, en tant que concept et méthode, évolue de façon radicale et devient, au-delà d’un simple outil utilisé dans un cadre formel d’éducation et de formation, un outil et une approche pour la société tout entière, dans le but de promouvoir l’action en faveur de la viabilité de l’océan. Le libre accès aux informations sur l’océan, les interactions accrues entre les acteurs universitaires et sociétaux, ainsi que la connaissance de l’océan pour tous devraient permettre à l’ensemble des citoyens et parties prenantes d’adopter un comportement plus responsable et éclairé vis-à-vis de l’océan et de ses ressources.

7. C’est pour toutes les raisons évoquées ci-dessus que l’un des objectifs sociétaux de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) est celui d’« un océan transparent et accessible, grâce auquel l’ensemble des nations, des parties prenantes et des citoyens ont accès aux données/informations et technologies océaniques et ont la capacité de prendre des décisions éclairées ».

**Activités de la COI en matière d’initiation à l’océan (2017-2019)**

8. La Conférence de haut niveau des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l’Objectif de développement durable 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable –, organisée au Siège de l’ONU, à New York, du 5 au 9 juin 2017, a été l’occasion de mieux faire connaître le concept d’initiation à l’océan, ainsi que le cadre correspondant, au niveau international. Un engagement volontaire, [#OceanAction15187](https://oceanconference.un.org/commitments/?id=15187), « Accès aux connaissances de l’océan pour tous : une stratégie mondiale pour sensibiliser à la conservation, à la restauration et à l’exploitation durable de notre océan », a été soumis par l’UNESCO en partenariat avec la plupart des institutions susmentionnées et d’autres partenaires concernés. Les initiatives présentées dans cet engagement volontaire ont pour principal objectif de mettre en place un partenariat mondial destiné à améliorer les connaissances des citoyens du monde entier relatives à notre océan. À cet égard, la COI a coordonné plusieurs activités :

(i) **Première Conférence internationale d’information sur les océans**. Dans le cadre de la mise en œuvre de l’engagement volontaire « Accès aux connaissances de l’océan pour tous », la COI de l’UNESCO a organisé la première Conférence internationale d’information sur les océans à Venise (4-5 décembre 2017), au Bureau régional de l’UNESCO pour la science et la culture en Europe, avec le soutien financier du Gouvernement suédois. Cette manifestation peut être considérée comme la première étape d’un processus collaboratif visant à fédérer les initiatives menées à travers le monde en faveur de la création d’un cadre mondial pour l’initiation à l’océan, et à inviter toutes les parties prenantes concernées à faire alliance autour d’une approche cohérente de l’initiation à l’océan. La conférence a été l’occasion de se pencher sur les thématiques couvertes par l’engagement volontaire « Accès aux connaissances de l’océan pour tous », ainsi que de passer en revue, dans un contexte participatif, les activités appelées à être mises en œuvre au cours des trois années à venir en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans (2020). Les discussions ont également été axées sur la façon dont l’initiative pouvait soutenir au mieux l’ODD 14, ainsi que sur les moyens de la mener en adéquation avec la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). La conférence a eu une portée internationale et a rassemblé pour la première fois plus d’une centaine de participants venus de 30 pays d’Europe, d’Afrique, d’Amérique du Nord, d’Amérique latine et d’Asie. Un large éventail d’intervenants – éducateurs, chercheurs, militants, journalistes, conservateurs d’art contemporain et fondations – étaient présents. La collaboration entre les secteurs de la recherche, de l’art et de la communication en faveur de l’océan sera effectivement un aspect essentiel du processus d’initiation à l’océan. Des bonnes pratiques d’éducation formelle et non formelle ainsi que des exemples de partenariats public-privé fructueux ont été présentés pour jeter les bases d’un échange entre les participants.

(ii) **Accès aux connaissances de l’océan pour tous – Kit pédagogique**. Ce manuel en deux parties ([IOC/2017/MG/80 REV.](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266169)), produit par le Bureau régional de l’UNESCO pour la science et la culture en Europe (Venise, Italie) et la Commission océanographique intergouvernementale (COI), est le fruit de la collaboration et des contributions des membres du partenariat mondial conduit par la COI. Il s’appuie sur l’initiative « Accès aux connaissances de l’océan pour tous », ainsi que sur l’Appel à l’action lancé à l’issue de la Conférence des Nations Unies sur les océans, qui invite toutes les parties prenantes à « appuyer les plans destinés à encourager l’action éducative au sujet de l’océan [et] à mieux le faire connaître ». Cette publication fournit aux éducateurs et aux apprenants du monde entier des outils, des méthodes et des ressources innovants pour leur permettre de comprendre les processus et les fonctions océaniques complexes, mais aussi les alerter sur les questions les plus pressantes concernant l’océan. Elle présente les principes et informations scientifiques essentiels pour comprendre la relation de cause à effet entre le comportement individuel et collectif et les impacts qui menacent la santé de l’océan. Il y a tout lieu d’espérer qu’elle encouragera les citoyens, les chercheurs, les éducateurs et les apprenants à assumer une plus grande responsabilité individuelle en faveur de l’océan, et à collaborer dans le cadre de partenariats et de réseaux, en partageant des idées et des expériences et en développant de nouvelles approches et initiatives à l’appui de l’initiation à l’océan. Alors que le milieu marin occupe une place centrale dans la poursuite du développement durable, aujourd’hui plus que jamais, il est essentiel de faire en sorte que les citoyens et les décideurs aient une bonne connaissance des liens étroits qui existent entre le bien‑être humain et celui de l’océan. Puisqu’il ne peut y avoir d’avenir viable sans un océan en bonne santé, l’initiation à l’océan est indispensable pour réaliser le Programme de développement durable à l’horizon 2030. Le kit pédagogique « Accès aux connaissances de l’océan pour tous » est actuellement mis à l’essai dans les écoles de 35 pays membres du Réseau des écoles associées (réSEAU) de l’UNESCO. Les conclusions de cette phase d’essai seront connues à l’automne 2019.

(iii) **Plate-forme en ligne d’initiation à l’océan**. La plate-forme en ligne d’initiation à l’océan (<https://oceanliteracy.unesco.org/fr/>) est destinée au partage des ressources, des projets et des talents dans le domaine de l’initiation à l’océan en faveur du développement durable. La plate-forme comprendra également une section intranet pour faciliter la collaboration entre les personnes souhaitant mettre au point des activités conjointes en matière d’initiation à l’océan.

(iv) **Projet « *Sea Change* »**. *Sea Change* est un projet financé dans le cadre du programme Horizon 2020 de l’Union européenne, qui vise à induire un changement fondamental dans la façon dont les citoyens perçoivent leur relation avec la mer, en leur donnant les moyens, en tant que citoyens sensibilisés à l’importance de l’océan, d’agir directement et durablement pour la santé des mers et des océans, des communautés et, en définitive, de la planète. Le projet a été mené de mars 2015 à février 2018, et dans ce cadre, la COI de l’UNESCO a mis au point le premier cours en ligne ouvert à tous ([MOOC](https://platform.europeanmoocs.eu/course_from_abc_to_abseas_ocean_liter)) sur l’initiation à l’océan, auquel ont pris part plus de 500 participants du monde entier, ainsi que la [Feuille de route pour une interface science-société-politiques efficace en matière de gouvernance de l’océan](http://www.seachangeproject.eu/images/SEACHANGE/SC_Results/D5.4.pdf).

(v) **Ateliers « Éducation mondiale sur les sciences de l’océan » (GOSE)**. L’édition 2017 des ateliers « Éducation mondiale sur les sciences de l’océan » était parrainée et animée par le Consortium pour l’exploration et l’engagement en sciences de l’océan (COSEE), la COI et le *College of Exploration*, avec pour objectif de rassembler les secteurs des sciences océaniques, de l’éducation, des politiques publiques et des affaires.

(vi) **Stage de formation sur la connaissance de l’océan et la cartographie narrative de l’Académie mondiale OceanTeacher**. Ce stage s’est déroulé à Santa Marta (Colombie), du 13 au 15 septembre 2017, à la suite du 8e atelier du Réseau international des atlas côtiers (ICAN 8). Les deux événements se sont tenus de manière complémentaire, ce qui a permis aux experts de l’ICAN d’apporter leur contribution au stage de l’Académie mondiale OceanTeacher en tant qu’instructeurs et enseignants. Une quinzaine d’étudiants venus de toute l’Amérique latine ont participé au stage et ont travaillé en équipe pour produire des cartes narratives sur les problématiques côtières et marines dans un contexte d’initiation à l’océan. Le stage a encouragé la collaboration et la coopération et facilité l’utilisation pratique de la technologie de cartographie narrative. Il a ainsi favorisé la mise en réseau des participants dans différents domaines d’expertise tels que la pêche, la biodiversité marine ou la gestion des risques et des catastrophes dans la région.

(vii) **Forum « One Ocean »**. Le Forum « One Ocean » s’est tenu à Milan en octobre 2017. Soutenu par le Yacht Club Costa Smeralda, sous le haut patronage de la Princesse Zahra Aga Khan, le forum a rassemblé des acteurs clés et des experts renommés de différents domaines afin d’instaurer un dialogue international sur la protection de la mer. La discussion a porté sur les questions pressantes telles que les déchets marins et le changement climatique, ainsi que sur les solutions, telles que les technologies et les innovations bleues et l’initiation à l’océan.

(viii) **Collaboration avec les réseaux régionaux et nationaux d’initiation à l’océan**. La COI collabore et participe aux conférences et activités organisées au niveau régional par les différentes associations d’éducateurs en sciences de la mer, telles que l’Association européenne des éducateurs en sciences de la mer (EMSEA), l’Association asiatique des éducateurs en sciences de la mer (AMEA) et l’Association nationale des éducateurs en sciences de la mer (NMEA). La COI a également appuyé la création de réseaux nationaux d’initiation à l’océan, à l’instar du réseau italien *Ocean Literacy Italia*.

(ix) **Partenariat avec le Groupe Sky**. La COI a noué un partenariat avec Sky et son programme « *Ocean Rescue* » en vue de la production de courts documentaires et de reportages spéciaux sur l’initiation à l’océan (<https://tg24.sky.it/ambiente/sky-un-mare-da-salvare.html?intcmp=tg24_hottopics>).

(x) **Collaboration avec l’École de l’océan**. L’[École de l’océan](https://ecoledelocean.onf.ca/) est une initiative conjointe de l’Université Dalhousie, de l’*Ocean Frontier Institute* et de l’Office national du film du Canada (ONF) visant à développer l’initiation à l’océan. Il s’agit d’un programme éducatif scientifique révolutionnaire, novateur et à la pointe de la technologie qui emploie les toutes dernières technologies immersives et une méthode d’apprentissage active fondée sur l’investigation afin de sensibiliser à l’environnement et de faire évoluer les comportements. Dans le cadre de son partenariat avec la COI, l’École de l’océan a mis au point ses premiers contenus internationaux et s’est efforcée d’élargir l’accès au programme et d’en accroître l’impact à l’échelle internationale.

(xi) **Organisation du premier atelier de formation international dans le cadre de l’École de l’océan**. L’Atelier de formation des enseignants organisé par l’École de l’océan à San José (Costa Rica) du 2 au 4 décembre 2018 a constitué une première étape pour étudier la possibilité d’adapter le programme et les technologies de l’École de l’océan à différents systèmes éducatifs ainsi qu’à divers contextes géographiques et culturels. L’aire géographique et le sujet retenus pour le module présenté lors de cet atelier étaient le mouvement des espèces de l’Île Cocos. Une vingtaine d’enseignants provenant de certains pays d’Amérique latine et des Caraïbes ont ainsi été sélectionnés pour y prendre part : Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Jamaïque, Panama, Pérou, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

(xii) **Atelier d’initiation à l’océan pour des processus multipartites dans la gouvernance de l’océan**. Quinze professionnels du monde entier, dont des experts de l’initiation à l’océan, des journalistes, des chercheurs, des membres de fondations, des spécialistes de l’aménagement de l’espace marin, des éducateurs, ainsi que des représentants d’ONG et des pouvoirs publics ont été réunis au Siège de l’UNESCO, à Paris, dans le cadre du premier Atelier d’initiation à l’océan pour des processus multipartites dans la gouvernance de l’océan, tenu en novembre 2018. Cet atelier avait pour but d’étudier les moyens les plus efficaces de diffuser les connaissances sur l’océan auprès de différents publics, ainsi que d’échanger les bonnes pratiques et les points de vue novateurs sur des enjeux tels que la mise en pratique de ces connaissances, grâce à des outils d’initiation à l’océan créatifs et interactifs. Cette manifestation a constitué une passerelle entre des initiatives telles que l’« Accès aux connaissances de l’océan pour tous » et le projet mondial sur l’aménagement de l’espace marin conjointement mené par la COI de l’UNESCO et la Commission européenne afin de promouvoir un processus transfrontière d’aménagement de l’espace marin/maritime.

(xiii) **Collaboration avec les autres secteurs de l’UNESCO**. Depuis 2014, la COI fait partie du Programme d’action global pour l’éducation en vue du développement durable porté par le Secteur de l’éducation de l’UNESCO. Elle participe également à la Stratégie de l’UNESCO pour la jeunesse coordonnée par le Secteur des sciences sociales et humaines. Enfin, elle collabore avec le Secteur de la communication et de l’information afin d’élaborer des outils novateurs pour l’enseignement des sciences océaniques.

**Plan d’action pour l’initiation à l’océan**

9. Compte tenu du Programme de développement durable à l’horizon 2030, des priorités de la COI, et du plan scientifique de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, le Plan d’action pour l’initiation à l’océan proposé ci-après a été établi à partir des discussions tenues lors de divers ateliers et conférences :

**Énoncé de vision**

*Par la collaboration internationale, l’échange de bonnes pratiques et la création de partenariats, la COI aide ses États membres à renforcer leur action en matière d’initiation à l’océan, de sorte que la connaissance de l’océan soit pleinement mise à profit pour assurer la viabilité de l’océan.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Produit** | **Activité** | **Action** |
| **1. Intégration de l’initiation à l’océan** **dans les programmes des systèmes éducatifs formels à travers le monde** | 1.1 Stratégie nationale d’initiation à l’océan | 1.1.1 Encourager et soutenir  la mise en place de groupes  de coordination nationale, avec la participation des ministères chargés des affaires maritimes, de l’environnement et de l’éducation  1.1.2 Promouvoir l’échange de bonnes pratiques entre  les pays déjà dotés d’une stratégie nationale et ceux  qui n’en ont pas  1.1.3 Promouvoir la coordination à l’échelle régionale, en collaboration avec les sous-commissions régionales de la COI |
| 1.2 Formation des enseignants | 1.2.1 Produire des cours  de formation destinés aux enseignants sur l’initiation  à l’océan  1.2.2 Produire une formation en ligne sur l’initiation à l’océan (lien avec l’Académie mondiale OceanTeacher) |
| 1.3 Collaboration avec le Réseau des écoles associées (réSEAU) de l’UNESCO | 1.3.1 Élaborer des activités pilotes avec les écoles membres du réSEAU  1.3.2 Instaurer une collaboration permanente avec les coordonnateurs nationaux du réSEAU sur  des activités à long terme |
| **2. Renforcement du dialogue et de la collaboration grâce à la participation de diverses parties prenantes aux discussions sur l’initiation à l’océan** | 2.1 Promotion de partenariats multipartites | 2.1.1 Créer une base de données des organisations œuvrant dans les domaines de la protection des océans, de la gestion de l’océan, des sciences océaniques, etc.  2.1.2 Nouer des liens et collaborer avec les organisations, associations et réseaux existants, tels que les groupes d’action pour l’océan, ONU‑Océans, etc. |
| 2.2 Élargissement de l’accès aux connaissances sur l’océan | 2.2.1 Connecter différentes ressources en ligne de connaissances sur l’océan, notamment le catalogue ODISCat de la COI et le CHM/TMT de l’IODE, afin d’aider les utilisateurs à parcourir différentes plates‑formes et réseaux de connaissances  2.2.2 Assurer la coordination avec l’ensemble des sections, programmes et unités de la COI et, en étroite collaboration avec le Responsable de la communication de la COI, élaborer des ressources d’initiation à l’océan, telles que des notes d’orientation, des fiches techniques, des vidéos, etc. |
| 2.3 Organisation  de manifestations thématiques et d’événements spéciaux | 2.3 Favoriser les synergies entre manifestations liées à l’océan (Journée européenne de la mer, Journée mondiale de l'océan, Sommet mondial sur l'océan, Conférence sur les océans, etc.) pour organiser des événements sur l’initiation à l’océan à l’intention de divers acteurs |
| **3. Élargissement de l’accès aux produits de la COI et aux ressources sur l’initiation à l’océan** | 3.1 Faciliter l’accès aux ressources en matière  de sciences océaniques et d’initiation à l’océan | 3.1.1 Approfondir les fonctionnalités et accroître l’interactivité de la plate-forme en ligne d’initiation à l’océan de la COI, y compris les options d’accessibilité |
| 3.2 Améliorer le multilinguisme et la diversité des points de vue des ressources sur l’initiation à l’océan | 3.2.1 Trouver des ressources pour la traduction des ressources fondamentales en matière d’initiation à l’océan  3.2.2 Créer une base de données des ressources sur l’initiation à l’océan au moins dans les quatre langues de travail de la COI (anglais, français, espagnol et russe)  3.2.3 Produire des ressources sur l’initiation à l’océan prenant en compte différentes approches culturelles et différents groupes cibles, notamment les groupes défavorisés ou sous-représentés  3.2.4 Accroître la collaboration avec d’autres secteurs et programmes de l’UNESCO, tels que LINKS, le patrimoine culturel subaquatique, l’éducation en vue du développement durable, etc. |
| **4. Renforcement  de la capacité  des parties prenantes (gouvernements, secteur privé, journalistes, communautés, etc.)  de prendre part aux discussions et activités en matière d’initiation à l’océan** | 4.1 Élaborer des formations sur l’initiation à l’océan  à l’intention de divers publics | 4.1.1 Identifier les besoins de formation en matière d’initiation à l’océan à l’intention de différents publics (secteur privé, responsables des politiques, journalistes, etc.)  4.1.2 Élaborer des contenus pour les formations en matière d’initiation à l’océan  4.1.3 Créer des opportunités pour l’organisation de sessions de formation |
| 4.2 Mettre en place  une plate-forme pour l’échange permanent  de bonnes pratiques | 4.2.1 |
| 4.3 Concevoir des outils de communication sur l’intérêt environnemental, social et économique de l’océan pour la société | 4.3.1 Compiler les outils de communication existants sur l’intérêt environnemental, social et économique de l’océan pour la société  4.3.2 Évaluer l’efficacité  de ces outils et étudier l’opportunité de nouveaux outils  4.3.3 Nouer des partenariats avec des experts pour combler les lacunes |
| **5. Renforcement de la recherche sur le changement des comportements humains, la communication scientifique et les effets de l’initiation à l’océan afin d’en améliorer l’efficacité** | 5.1 Mettre en place des réseaux d’experts sur le changement des comportements, la communication scientifique et les études d’impact | 5.1.1 Identifier des experts en matière de changement des comportements, de communication scientifique et d’études d’impact |
| 5.2 Concevoir des outils  pour faire évoluer les comportements, améliorer la communication scientifique et évaluer les effets de l’initiation à l’océan | 5.2.1 Identifier, en partenariat avec des experts, des possibilités de concevoir des outils novateurs pour faire évoluer les comportements, améliorer la communication scientifique et évaluer les effets de l’initiation à l’océan |
| 5.3 Promouvoir les projets de recherche sur le changement des comportements, la communication scientifique et les effets de l’initiation à l’océan | 5.3.1 Recenser les éventuels projets sur le changement des comportements, la communication scientifique et les effets de l’initiation à l’océan  5.3.2 Identifier les lacunes à combler dans ces domaines de recherche |
| **6. Renforcement  de la mobilisation  de ressources** | 6.1 Rechercher des possibilités de contribution en nature | 6.1.1 Favoriser les partenariats afin d’accroître les contributions en nature |
| 6.2 Obtenir l’appui financier d’États membres, du secteur privé et de philanthropes en faveur des activités de la COI | 6.2.1 Mobiliser des ressources auprès d’États membres, de partenaires institutionnels et de partenaires du secteur privé |

**Incidences financières**

10. Les coûts liés à la mise en œuvre des activités susmentionnées, y compris les coûts de personnel, sont estimés à environ 480 000 dollars des États-Unis par exercice biennal.